

Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie

Bulletin de Liaison n°128
- 1^{ère} Trimestre 2007 -

ISSN 1256-7329 - 12, rue Marie Laurencin 75012 PARIS Tél : 01 43 47 40 16
CCP 20 274 - 78 L PARIS - <http://anorinfanterie.free.fr>



EDITORIAL

DES MISSIONS D'AVENIR POUR L'ANORI EN 2007

En ce début d'année, réaffirmons que la raison d'être de toute association est de servir. C'est l'évidence même pour l'ANORI et c'est l'esprit qui anime ses membres et tous les Fantassins.

En langage militaire, servir, c'est remplir des missions. Pour une association comme la nôtre, c'est mener les missions que nous nous fixons et celles que nous acceptons.

Il est clair que nous sommes là pour aider l'institution militaire au recrutement pour l'active et la réserve et pour recruter nous même au sein de l'ANORI des officiers, sous-officiers et militaires du rang de réserve, notamment parmi ceux qui quittent le service actif (et pour cela nous avons besoin du soutien du Commandement). De même, c'est tout naturellement que nous apportons notre contribution au reclassement. L'entretien du lien Société civile - Forces armées et la promotion de l'esprit de défense sont également inhérents à notre raison d'être, tout comme l'accomplissement du devoir de mémoire, d'histoire et le maintien et la célébration des Traditions de l'Infanterie.

C'est en cohésion avec l'ANRAT, l'UNOR et la FNASOR que nous mènerons ces missions, en cohérence avec l'autorité militaire.

Notre mission essentielle de Fantassin au plan militaire est la défense de la France, de son territoire et de ses citoyens au loin et sur place. Dans cet ensemble de la défense, la place des réserves est réelle. En opérations extérieures comme en missions intérieures, la présence de réservistes est une nécessité. Les aptitudes et compétences multiples que détiennent les réservistes et qu'ils apportent aux Forces armées doivent être mises en valeur et, particulièrement, il convient de renforcer l'aspect opérationnel de défense du territoire des réservistes, car ils sont les mieux placés pour faire face à toutes les menaces dans ce cadre, lesquelles ne manquent pas, car pour reprendre la formule du général DE ZUCHOWICZ « s'il n'y a plus de menace aux frontières, il n'y a plus de frontière aux menaces ».

Pour mener à bien ces missions, il nous faut faire rayonner l'Infanterie et travailler à son renforcement en personnels et matériels.

C'est donc un programme clair et chargé qui nous attend cette année et que nous remplirons en Fantassins, c'est-à-dire avec enthousiasme et ténacité, pour que

VIVE L'INFANTERIE !

Lieutenant-colonel (R) Patrice FICHET
Président de l'ANORI



Cent cinquantième de la création du Corps des Tirailleurs Sénégalais



L'année 2007 est celle du cent cinquantième de la création du corps des tirailleurs sénégalais. A cette occasion, le Haut Conseil de la Mémoire Combattante, dont est membre le colonel DALLEAU, président de l'UNC et administrateur de l'ANORI, a signalé cet anniversaire dans la rubrique « les propositions pour 2007 » de son rapport :

« En 1857, un décret impérial crée le corps des tirailleurs sénégalais. A la veille de la Première Guerre mondiale, 37 000 Africains servent dans l'armée française. 141 bataillons de tirailleurs sénégalais sont mis sur pied jusqu'en 1918, de la mer du Nord jusqu'aux Dardanelles. Ils vont s'illustrer notamment lors des batailles de Verdun, au Chemin des Dames, puis lors de la défense de Reims en 1918.



Au total, plus de 161 000 tirailleurs et artilleurs, en grande majorité originaires de l'Afrique Occidentale Française (AOF), sont recrutés et envoyés sur les fronts européens. 28 700 d'entre eux sont morts pour la France.

En 1939, 120 000 soldats sont mobilisés dans neuf régiments de tirailleurs sénégalais et huit régiments d'infanterie coloniale mixtes sénégalais. Ils participent à la campagne de France et se distinguent dans les Ardennes, en Argonne, sur la Meuse, sur la Somme et dans la région lyonnaise.

En 1942, en AOF contrôlée par Vichy, près de 100 000 tirailleurs, dont 50 000 clandestinement, sous les drapeaux, malgré les commissions allemandes d'armistice. Les Français libres créent six bataillons de marche de tirailleurs de l'Afrique équatoriale, qui combattent en Syrie, en Erythrée, en Libye (Bir Hakeim) et en Tunisie. A partir de 1943, les soldats de la 9^{ème} division d'infanterie coloniale et de la 1^{ère} division de Français libres, parmi lesquels de nombreux tirailleurs sénégalais, combattent en Italie, et, après le débarquement de Provence, en août 1944, lors de la libération de la France.

En 1953, 18 000 tirailleurs sénégalais servent en Indochine. En Algérie, cinq régiments de tirailleurs assurent des missions de quadrillage, mais aussi des interventions. »

La célébration de cet événement pourrait donner lieu à un hommage particulier le 22 septembre 2007, la Saint Maurice étant le jour de la fête traditionnelle des tirailleurs. Les cérémonies de la Saint Maurice organisés par l'ANORI se déroulant les 14, 15 et 16 septembre 2007, ses membres seront disponibles pour saluer la mémoire des tirailleurs sénégalais. Bien évidemment, une information à ce sujet sera diffusée par l'ANORI.

<http://anorinfanterie.free.fr>

LE SITE DES FANTASSINS

Pour être au courant au jour le jour des activités de l'ANORI, connectez vous sur le site de l'ANORI :
<http://anorinfanterie.free.fr>

Vous y trouverez toutes les activités proposées et les renseignements nécessaires pour y participer. Faites part de vos propres activités auxquelles vous souhaitez inviter les membres de l'ANORI à anorinfanterie@free.fr.



Le Mot du Général commandant l'École d'Application de l'Infanterie



OSONS L'INFANTERIE !

Telle était la consigne que donnait le général d'armée POULET, alors qu'il commandait l'école d'application de l'infanterie dans un éditorial de la revue FANTASSINS.

Cette consigne, presque une devise qui claque au vent comme un ordre, j'en ai fait mon credo personnel. Je vous invite à la suivre.

Osons l'Infanterie par la foi et le dynamisme que nous communiquerons aux autres dans le combat interarmes sur tous les théâtres d'opération. Soyons fier d'être fantassin et montrons-le, non dans l'arrogance d'une supériorité mal venue mais par la tranquille assurance de notre compétence et de nos savoir-faire que nous serons toujours prêts à partager.

Osons l'Infanterie dans notre engagement personnel quel que soit notre grade ou nos fonctions, que nous soyons d'active ou de réserve.

Osons l'Infanterie dans toutes les transformations qui s'annoncent avec l'arrivée, dès 2007, des premiers équipements FELIN, la poursuite de la numérisation et les expérimentations du VBCI.

Osons l'Infanterie dans notre culture d'arme et dans nos traditions.

L'année 2007 sera importante pour la France, l'armée de terre et l'infanterie. Abordons-là dans la confiance et la sérénité. C'est le vœu que je formule pour vous et vos familles.

Bonne année à tous.

*Général de division Yves JACOPS
Commandant l'école d'application de l'infanterie*



La Commission Consultative des Réserves de l'Armée de Terre 2006



Comme chaque année, l'ANORI a été présente à la réunion de la commission consultative des réserves de l'armée de Terre qui s'est réunie le 25 novembre 2006 à l'Ecole militaire à Paris. Autour du lieutenant-colonel FICHET, président de l'ANORI, cinq autres membres y participaient (cf. rubrique activités de l'ANORI).

Ouverte par le général CUCHE, chef d'état-major de l'armée de Terre, et clôturée par le général BOULNOIS, délégué aux réserves de l'armée de Terre, cette réunion a permis de faire le point sur divers dossiers des réserves.

L'allocution du CEMAT

Dans son allocution d'ouverture, le CEMAT a déclaré :

« La réserve me tient particulièrement à cœur, non seulement parce qu'elle est l'un des symboles forts du lien entre l'armée et la nation mais surtout, aujourd'hui, parce qu'elle participe activement de notre capacité opérationnelle.

Je tiens d'emblée à vous dire mon en mon nom et au nom de l'armée de Terre toute ma reconnaissance pour votre dévouement et votre disponibilité. Mais au-delà, je voudrais saluer votre sens de l'adaptation, c'est à dire votre capacité à concilier deux métiers : votre profession civile et le métier des armes. Le discours que je vais vous tenir ce matin est identique sur le fond à celui que j'ai déjà tenu au personnel militaire d'active. Je le fais délibérément car pour moi vous êtes des « doubles actifs ». Vous êtes des soldats d'active à temps partiel qui devez avoir les mêmes exigences de compétence que les soldats d'active à temps plein. Et vous êtes aussi à titre privé, et c'est là votre particularité, des relais d'influence dans la société civile.

Soyons très clair, nous abordons des échéances politiques cruciales. J'ai besoin de vous pour communiquer dans le monde civil sur l'armée de Terre, pour dire à la nation et aux décideurs la réalité de notre contribution à la sécurité de nos concitoyens, et à la paix en général, sur le territoire national comme à l'étranger.

L'enjeu est de taille car l'armée de Terre est à un tournant.

D'un côté tous nos engagements opérationnels sont couronnés de succès et de l'autre nous éprouvons de plus en plus de difficultés à nous préparer dans nos garnisons. Cette situation est difficile à supporter car elle risque d'obérer à court terme notre capacité opérationnelle.

Aussi, et c'est là mon idée maîtresse, l'armée de Terre doit à la fois s'adapter en recentrant ses efforts sur les engagements réels et les plus probables, et consolider sa position auprès de l'opinion et des décideurs pour obtenir le soutien nécessaire au processus engagé. »

Le général CUCHE a ensuite traité du domaine stratégique et évoqué le nouveau cadre de la sécurité et a conclu sur ce point :

« Dans ce contexte, votre expertise duale, militaire et civile, votre polyvalence est réellement indispensable. Car le militaire que vous êtes est le seul à pouvoir dominer un environnement violent. Il est le seul à pouvoir stopper le déchaînement de violence en usant de la force. Mais il est le seul capable, par sa dualité, et c'est là sa spécificité, de remplir des missions d'assistance aux populations tout en restant simultanément un soldat. »

Puis, parlant du domaine financier, il a souligné :

« Concernant la réserve, la situation budgétaire est en revanche favorable. Sous l'impulsion marquée du Ministre et je m'en félicite, l'effort financier restera soutenu en 2007, à hauteur de 40M€ pour les rémunérations et charges sociales, soit une augmentation de plus de 7%. »

Dans le domaine sociétal, il a tenu à dire :

« Vous les réservistes qui êtes issus du monde de l'entreprise, vous avez un rôle important à jouer pour nous transmettre votre expérience et pour aider nos militaires à se reconverter, à se reclasser. Car une reconversion réussie, c'est une contribution significative au recrutement et à la fidélisation. Mais avant de reclasser, vous pouvez aussi jouer un rôle déterminant pour le recrutement. »

Concernant la réflexion sur la doctrine, le CEMAT a indiqué :

« Des réservistes contribuent déjà aux travaux prospectifs. Une fois encore, vos regards originaux, votre expérience nous sont indispensables pour mieux comprendre notre environnement et conquérir la supériorité dans le champ cognitif. »

Au sujet de la préparation opérationnelle, il a annoncé :

« Vous concernant plus particulièrement, que vous apparteniez à la réserve à titre individuel ou à une unité élémentaire, je souhaite un rééquilibrage de l'effort vers l'emploi opérationnel. J'envisage en 2007 de projeter des unités constituées, sur le territoire national ou à l'étranger, sur un spectre élargi de missions à l'instar du reste de l'armée de Terre. J'y mets une seule condition, valable également pour le reste des forces : que votre aptitude opérationnelle ait été validée... et évidemment que votre disponibilité soit totale. »

Le général CUCHE, après avoir traité d'organisation, des équipements et de l'aspect humain, a souligné le rôle d'acteur central de l'armée de Terre « dans l'aménagement du territoire, sur tout le territoire, en métropole comme outre mer. »

Après avoir traité de la cohésion sociale et nationale et du rôle de l'armée de Terre comme contributeur à la sécurité des Français, le CEMAT a terminé son allocution en déclarant :

« Je conclurai en quelques mots pour vous dire que si le futur politique est incertain, j'ai moi, une certitude : l'espace terrestre concentrera plus encore à l'avenir l'essentiel des effets stratégiques. Le besoin en forces terrestres pour assurer la sécurité de nos concitoyens, sous toutes ses formes, sur le territoire national comme à l'étranger, sera une réalité structurante. Plus que jamais, la contribution opérationnelle de la réserve sera déterminante comme composante à part entière de l'armée de Terre ».

Les orientations pour 2007 du général délégué aux réserves de l'armée de Terre

En clôturant la réunion de la CCRAT, le général BOULNOIS, délégué aux réserves de l'armée de Terre, a présenté ses orientations pour l'année 2007.

Ces orientations se placent dans un cadre d'action marqué par un double objectif stratégique (un complément de capacités, quantitatif et qualitatif et un vecteur de rayonnement), une volonté politique manifestée par un cadre juridique (les lois de 1999 et 2006 sur les réserves) et par un plan de montée en puissance ; l'action se trouvant placée dans un contexte en pleine évolution (extinction de la ressource issue du service national, mise en place de la LOLF, prise en compte de l'interarmées, évolutions et difficultés propres à l'armée de Terre).

Dans ce cadre, au moins neuf chantiers sont à conduire :

- la poursuite du chantier de montée en puissance (organisation, recrutement, fidélisation, formation),
- le développement de l'emploi opérationnel des réserves (le CEMAT a affirmé sa volonté d'engager des compagnies de réserve dans des missions intérieures, ce qui implique d'assurer leur préparation opérationnelle et de vérifier leur aptitude),
- l'adaptation à la disparition de la ressource issue du service national (aller vers les jeunes, assouplir les modalités de recrutement, différencier la formation des officiers, rétablir les PMS),
- la définition de l'équilibre entre anciens CCT et anciens CTG ou civils (définir un équilibre entre deux populations différentes, complémentaires, indispensables, fixer des principes en matière de recrutement et d'emploi),
- la poursuite du chantier juridique et réglementaire,
- la prise en compte de l'intégration interarmées,
- l'adaptation à la LOLF,
- la réduction du poids de l'administration (simplifier les procédures, adapter l'outil informatique AGRO),
- le rayonnement et la communication.

Clôturant sa présentation, le général BOULNOIS a souligné que : « les réserves sont au début de leur transformation. Elles constituent un atout fantastique pour l'armée de Terre...mais elles ne vaudront que par l'énergie que nous mettrons à les construire ! »



Hommage aux goums... guerriers atypiques et valeureux au service de la France



« Goumiers » : ce nom évoque pour certains l'allant et le courage au combat, il inspire également le respect et la crainte. Mais pour beaucoup, l'épopée de ces ardents guerriers au service de la France demeure méconnue. Qui étaient ils ? Quelle est leur histoire ? Nous allons tenter de répondre à ces questions en nous appuyant sur les textes et coupures de presse amicalement transmis par le lieutenant-colonel Pierre L. HUOT.

Goumiers, Goums et Tabors

Tout d'abord, il est nécessaire de préciser certains termes qui sont parfois intervertis par abus de langage. Si le goumier désigne le soldat, le goum représente quant à lui un groupement de combattants de la valeur d'une compagnie. Le tabor, terme parfois utilisé à tort pour désigner un goum, est en réalité l'équivalent d'un bataillon.

Naissance des Goums en 1908

Le premier goum marocain, composé de 100 cavaliers, a été mis en place le 3 octobre 1908 sur le modèle des goums algériens qui était alors l'équivalent d'une police indigène employée par la France pour sécuriser la frontière algéro-marocaine.

Ce premier goum marocain, encadré par des officiers et sous-officiers instructeurs espagnols et français (conformément à l'Acte d'Algésiras de 1906) était utilisé pour des opérations de police intérieure dans la Chaouïa (sud de Casablanca).



Bien que la dissolution de ce goum fut rapide (après un mois d'existence seulement), six nouveaux goums dédiés à la sécurisation et la pacification du Maroc furent créés en novembre de la même année. Chaque Goum (« troupe » en arabe) était l'équivalent d'une compagnie d'Infanterie composée de 100 à 150 goumiers (avec parfois une cinquantaine de cavaliers) encadrés par une poignée d'officiers et sous-officiers français.

Maintenus en grande partie sur le sol marocain lors de la première guerre mondiale, les goums participèrent pendant cette période à la stabilité intérieure du Maroc. Ils furent également engagés lors de la guerre du Rif de 1924 à 1926 contre Abdelkrim. Dans ces opérations, notamment dans les montagnes de l'Atlas, les goums avaient déjà fait montre de leur rusticité et de leur combativité.

Leur nombre augmente alors de façon significative, passant de 25 en 1920 à 47 en 1933, puis 121 à la veille de la seconde guerre mondiale.

Mise en place des 4 Groupes de Tabors Marocains par le général GUILLAUME et premières opérations en Italie

En 1940, afin d'échapper à la réduction des effectifs militaires prévue par les accords d'armistice, les goumiers sont camouflés dans les forces de police intérieures réparties dans les tribus. Leur matériel est également caché pour échapper aux inspections germano-italiennes dans le pays. En 1943, le général GUILLAUME dispose ainsi de 4 GTM (Groupe de Tabors Marocains) en ordre de marche. Chaque GTM est alors l'équivalent d'un régiment d'Infanterie de 1 500 à 3 000 hommes composé de trois Tabors. Ces derniers, comparables à un bataillon d'Infanterie de 500 à 800 hommes, regroupent quatre Goums chacun. A partir de 1943, les goums vont être de tous les combats.

Les goumiers contribuent d'abord à défaire les forces italo-allemandes en Tunisie au sein de la Division de Marche du Maroc. Remarqués alors par les officiers alliés, les goums font preuve d'un enthousiasme si exemplaire dans leurs assauts que le Général PATTON demandera à l'Etat Major Français qu'on lui adjoigne un Goum pour l'attaque prévue sur la Sicile. Exercés au combat en montagne, ces troupes s'avèrent très utiles dans les théâtres d'opérations accidentés. Le 4^{ème} Tabor fut ainsi employé pour appuyer l'avancée des forces alliées sur Palerme et Messine. Le 2^{ème} GTM est quant à lui affecté à la libération de la Corse et de l'île d'Elbe.

En Italie, les Goums (1^{er} GTM, 3^{ème} GTM et 4^{ème} GTM) contribuent à l'avancée vers Rome où les alliés arrivent le 4 juin 1944. Les goumiers s'illustrèrent particulièrement lors de la difficile bataille de Monte Cassino. Habités aux terrains escarpés, efficaces dans les combats nocturnes, et particulièrement acharnés dans les assauts, les goumiers sont craints et respectés par leurs adversaires. Le Maréchal Kesselring les aurait d'ailleurs surnommés les « combattants du Diable », preuve s'il en est de l'ardeur au combat de ces soldats atypiques et tenaces.

Les campagnes de Provence des Vosges et de l'Alsace

« Il me faut les goumiers » aurait insisté le général DE LATTRE DE TASSIGNY, commandant la Première Armée Française. Les trois GTM (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} GTM) sont alors embarqués à Naples à bord des bateaux de la Royal Navy. Ils débarquent en Provence en août 1944 et contribuent activement à la prise stratégique de Marseille.

Le chant des Tabors

Et demain nous saurons tuer
Les pourceaux qu'Allah a jetés
Sur la terre pour faire admirer
Les tabors et les goumiers.

Nous sommes seuls (bis)
Pour défendre nos défilés.
Nous ne croyons qu'en la chanson
De nos couteaux prêts à tuer.
Nous ne croyons qu'en nos razzias
Sur les meskines et les mellahs.

Et demain au lever du jour,
Quittant la vallée du Missouri,
Nous suivrons notre Moulouyia
Jusqu'à nos fortins de Tadla.

Nous sommes les rois du djébel,
Les guerriers ait-Tserrouchen.
Nous défendrons nos chefs, nos terres
Et notre droit à la guerre.

Ces farouches et loyaux guerriers ne ressemblaient pas tout à fait à leurs frères d'arme de l'armée régulière. Les goumiers étaient en effet équipés de façons hétérogènes et portaient de façon dépareillée le vêtement traditionnel berbère et l'équipement « moderne » du soldat. Profitant parfois des razzias, ils se déplaçaient le plus souvent avec femmes, bagages et mulets et leur nombre précis aurait souvent été difficile à recenser précisément. « Lorsqu'on parle de 1 000 goumiers, on pense 2 000 et on en embarque 6 000 » aurait dit le général GUILLAUME.

Ces trois GTM combattent ensuite dans la bataille des Vosges, puis prennent part à la campagne d'Alsace.

Le 3^{ème} GTM est alors remplacé par le 4^{ème} GTM et rentre au Maroc. Les trois GTM (1^{er}, 2^{ème} et 4^{ème}) participent ensuite à la campagne d'Allemagne, le 2^{ème} GTM poussant jusqu'en Autriche.

En Alsace, les jeunes goumiers qui y ont rejoint les Tabors ont fait face à une armée allemande bien décidée à ne pas céder cette partie de terre qu'ils considéraient comme leur. Le 8 mai 1945, l'armistice est signé. En octobre, le 4^{ème} GTM reçoit des mains du général DE GAULLE sa deuxième citation à l'ordre de l'Armée. Rentré au Maroc, il est dissout comme les autres GTM en 1946.

L'Indochine

Afin de compléter les effectifs français sur le théâtre indochinois, neuf Tabors furent alors engagés au sein des Groupements de Tabors Marocains d'Extrême Orient. Leur mission principale était d'assurer la sécurité du corps expéditionnaire (protection de convois, sécurisation de zones). Près de 750 goumiers marocains tombèrent au cours de ces opérations, nombre d'entre eux périrent, malgré leur bravoure légendaire, au cours des combats de la RC4 ou encerclés à Diên Biên Phu.

Les goums servirent également en Tunisie et en Algérie de 1954 à 1956 dans le cadre d'opérations de maintien de l'ordre.

En 1956, année de l'indépendance du Maroc, les goums ont été définitivement dissous. Après 48 ans d'existence, la valeureuse épopée des goumiers se termine. Craints, admirés, et toujours respectés, les goums ont contribué par leurs exploits et leur engagement fidèle à l'écriture des plus valeureuses pages de l'histoire de l'Armée française et de l'Infanterie.

Le Musée de l'Infanterie à Montpellier retrace d'ailleurs au moyen d'une riche collection d'époque l'histoire des goums dans une salle qui leur est dédiée.

Sous-lieutenant (R) Cyril ANDRE

Citations de Tabors et chant des Goums

Décision n° 158

Sur proposition du ministre de la Guerre, le président du Gouvernement Provisoire de la République Française, chef des Armées cite : A L'ordre de l'Armée



Le 1er groupe de tabors marocains.

Sous l'énergique impulsion de son chef, le colonel LEBLANC Georges, n'a cessé d'être sur la brèche en Tunisie, en Italie, en France. En Tunisie, ses exploits dans le Ghidich, le Boufous et le Safrouf lui valent une renommée légendaire. En Italie, au cours des opérations offensives de mai et de juin 1944, du Garigliano à la plaine de Rome puis jusqu'à Sienna, cette unité d'élite, toujours à l'avant garde, refoule l'ennemi par une série de manœuvres audacieuses et de nombreux combats victorieux. Dès son débarquement en France, poussé à marches forcées au nord de Marseille, il est engagé dans la bataille le 22 août et, après deux jours de combats, fait sauter le verrou de Marseille. Se heurtant constamment à une défense acharnée, il poursuit malgré des pertes sévères, la conquête de vive force des ouvrages de la Gavotte, du Moulin du Diable, de Tante Rose, qui constituent la dernière ligne fortifiée couvrant les batteries de côtes allemandes, cependant qu'il achève l'encerclement de la ville de Marseille en la débordant à l'ouest et en investissant les ouvrages du Rove. De ce fait, il oblige le commandant allemand du secteur à capituler avec toutes les forces relevant de son commandement. Durant cette période, il occasionne des pertes sanglantes à l'ennemi tout en s'emparant de 5402 prisonniers, d'un butin considérable, perdant lui-même 281 hommes dont 27 officiers et sous officiers (Un groupe de tabor compte un peu moins de 300 hommes).



Le 2ème groupe de tabors marocains.

Unité marocaine de la plus haute valeur guerrière, déjà citée à l'ordre de l'Armée en Tunisie et en Corse. Sous les ordres du Colonel BOYER DE LATOUR, s'est signalée à l'île d'Elbe, en réussissant dans des conditions extrêmement difficiles, un débarquement sur une côte fortifiée et puissamment défendue. Malgré de lourdes pertes, a pris une part importante à la conquête de l'île, faisant plus de 600 prisonniers. S'est montrée, en France, à la hauteur de son brillant passé. Débarquée le 20 août 1944 sur une dizaine de plages différentes dans la région de Saint Tropez, et engagée dès le lendemain à 120 km de là, devant Aubagne, a enlevé la ville en moins de deux jours d'une lutte sévère et meurtrière. A poussé ensuite sans désemparer sur Marseille, forçant du 23 au 28 août les défenses des faubourgs de la cité qui lui étaient opposées, et conquérant successivement, par une série de manœuvres hardies et d'assauts allant jusqu'au corps à corps, Saint Marcel, Saint Loup, la chaîne de Saint Cyr, le Roucas Blanc, le parc Borély, Endoume, la Malmousque et le fort Saint Nicolas. En huit jours de combat a fait 4009 prisonniers, dont un général, trois colonels et 104 officiers.

Fait à PARIS, 1944. Charles de Gaulle.



Décision n° 278

Sur proposition du ministre de la Guerre, le président du Gouvernement Provisoire de la République Française, chef des Armées cite : A L'ordre de l'Armée

Le 2ème groupe de tabors marocains

Magnifique groupe de tabors qui, après s'être couvert de gloire en Tunisie, en Corse, à l'île d'Elbe, à Marseille, s'est de nouveau distingué sous le commandement du Colonel Boyer de Latour au cours des durs combats livrés sur le front des Vosges par la 3ème DIA du 5 au 20 octobre. Engagé du 5 au 17 octobre dans la forêt de Longegoutte et dans la vallée de la Moselle, afin de dégager des unités séparées de nos gros par une violente contre attaque, il se lance à l'assaut avec sa fougue habituelle. Dans de furieux corps à corps, il s'empare de la ligne des crêtes dominant au nord Ferdrup. Simultanément, appuyé par un détachement blindé, il atteint les lisières de Ramonchamp. Engagé de nouveau dans la région de Saulxures, il a rejeté l'ennemi du Droit de Cornimont et, malgré des tirs violents et précis de l'artillerie et des mortiers ennemis, dévale les pentes de la Moselotte, franchit cette rivière en amont de Cornimont, nous assurant ainsi la base de départ indispensable à la conquête du Haut du Faing. Ayant perdu la moitié de ses officiers au cours des combats de Marseille et des Vosges, n'en a pas moins maintenu jusqu'au bout son ascendant sur l'ennemi, infligeant à celui-ci des pertes extrêmement sévères. La présente citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec palme.

Fait à Paris, le 8 janvier 1945. Charles De Gaulle.

Sources :

- article de la FARAC de mars 2002
- articles de « Rhin et Danube » de 1999 transmis par le lieutenant-colonel Pierre L. HUOT
- article du Journal des combattants de 1985
- compte rendu de l'inauguration du monument des tabors à la croix des moines du 13 juin 1954
- site Internet de la promotion Général GUILLAUME (1990-1993) de l'ESM Saint Cyr

Le chant des goums marocains

Zidou l'goudem, Zidou l'goudem
Ecoutez le chant des Tabors.
Marchez toujours, marchez quand même
Jusqu'à la fin, jusqu'à la mort
Tout en hurlant "Zidou l'goudem!"
C'est la dure loi du Tabor.

Vêtus de nos robes de laine,
Nous avons laissé nos troupeaux,
Notre montagne ou notre plaine
Pour ne connaître qu'un drapeau,
C'est le fanion d'un capitaine.
Notre destin est le plus beau.

Regardez les goums qui passent
L'œil brûlant comme des loups.
Quoi qu'on dise, ou quoi qu'on fasse
Il faut bien compter sur nous.
Hannibal et sa légende
Ne sont plus qu'un bruit très lointain.

Nous avons promené nos bandes
De l'Atlas par-delà le Rhin
Dans le rang des GTM.
A l'appel du grand Auroch,
Retentit "Zidou l'goudem!"
Pour la France ! Pour le Maroc

Rappelle-toi la Tunisie
Au temps de nos premiers assauts,
Rappelle-toi la frénésie
Qui s'empara de notre peau
Lorsqu'au Zaghanan - adieu la vie.
Nous nous battîmes au couteau.

Sur le sol de la voie Appienne,
Nous avons traîné nos pieds nus.
Puis ce fut la course vers Sienna
L'ennemi fuyait éperdu.
Des baisers des belles romaines
Petit goumier, te souviens-tu ?

Le beau 15 Août, ce fut la France
Qui nous reçut, les bras tendus,
Nous apportant la récompense
Du bonheur enfin revenu.
Marseille et toute la Provence
Ont chanté quand ils nous ont vu.

Coueurs de bled, coueurs d'espace,
Bien serrés dans nos djellabas,
Il fallut poursuivre la chasse
Pendant l'hiver ô sombres mois
Mais nous entrâmes en Alsace
Teintant de rouge le verglas.

Après le Rhin, la Forêt Noire,
Nous vit surgir tels des démons.
On se ruait vers la victoire.
Par un soir d'avril, nous plantions,
Ah! Le beau soir d'or de gloire,
Dans le Danube nos fanions.

On chantera, la chose est sûre,
Pendant 100 ans et beaucoup plus,
Les exploits et les aventures
De ceux qui se sont tant battus.
Goumier à la robe de bure,
Tu peux rentrer dans ta tribu.



Des noms de Réservistes pour baptiser les nouvelles promotions du 4^{ème} Bataillon de Saint-Cyr dont les O.R.



Insigne de la promotion Victoire d'Austerlitz du 4^{ème} Bataillon (2006)

Dans le cadre de leur cursus pour accéder à l'épaulette, les jeunes réservistes de l'armée de Terre suivent désormais une formation initiale d'officier de réserve qui se déroule à Coëtquidan au sein du 4^{ème} Bataillon de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint Cyr.

Ce bataillon dispense une formation militaire initiale aux officiers sous contrat, aux volontaires aspirants « encadrement » et « spécialisés », aux élèves de Polytechnique, et bien entendu aux réservistes, ainsi qu'une formation tactique aux élèves officiers de gendarmerie. Il forme ainsi plus de 700 élèves par an.

Les élèves des différentes formations d'une même année sont regroupés sous un nom de promotion. Conformément à la Tradition des Ecoles, ce nom est destiné à donner aux jeunes officiers des références, des exemples, à leur faire acquérir un esprit de promotion et à manifester l'accomplissement du devoir de mémoire.

Il est hautement souhaitable et il serait significatif que les noms choisis pour ces promotions soient ceux de réservistes morts pour la France ou l'ayant servi de façon particulièrement exemplaire. En effet, un nombre important des élèves du 4^{ème} Bataillon seront des réservistes.

D'ores et déjà, l'ANORI a proposé de donner à une promotion le nom du lieutenant-colonel LARUE, chef de corps de réserve en 1940, puis résistant assassiné par les collaborateurs des nazis, dont la vie a été retracée dans un article paru dans « Armée et Défense », la revue de l'UNOR, et dans le bulletin de l'ANORI.

Il existe bien d'autres réservistes, tels le lieutenant PEGUY, le colonel BOURGOIN et le capitaine SCAMARONI, entre autres, auxquels il peut être fait référence. Afin de pouvoir préparer des dossiers à soumettre au Commandement, il est demandé à tous les réservistes de faire des suggestions en les accompagnant de documents, biographies, récits, etc., permettant de démontrer l'exemplarité de ces réservistes.

Merci d'adresser vos courriers :

- soit par voie postale : au lieutenant-colonel Patrice FICHET, 33, rue du Maréchal Joffre 92700 COLOMBES,
- soit par voie électronique à : anorinfanterie@free.fr



L'ANORI fait rayonner l'Infanterie et son Musée à la radio



Répondant à l'invitation de Marie-Thérèse HABLLOT, le lieutenant-colonel Patrice FICHET, président de l'ANORI, et le 1^{ère} classe Denys CHAPPEY, administrateur de l'Association des Amis du Musée de l'Infanterie, chargé de la promotion, et trésorier de l'ANORI, se sont rendus au studio de Radio Courtoisie pour répondre à l'antenne durant une heure aux questions de la journaliste sur l'histoire de l'Infanterie, les perspectives de l'Arme et sur le Musée de l'Infanterie.

Au cours de cette émission, ils ont pu conjointement présenter l'évolution de l'Infanterie à travers les âges, démontrer l'importance de l'Infanterie dans les opérations actuelles, inciter le public à venir visiter le Musée de l'Infanterie à Montpellier, présenter le livre du colonel JENOUDET « Fantassins sous la mitraille », prix Raymond Poincaré 2006, et annoncer la conférence du 7 décembre 2006 sur le thème « Présentation de l'Infanterie au Musée de l'Arme ».

En intervenant ainsi sur une radio à diffusion nationale, ils ont rempli des missions que l'ANORI s'est fixée dans ses statuts à savoir « promouvoir l'Arme de l'Infanterie » et « assurer le devoir de mémoire spécifique à l'Infanterie et la perpétuation des traditions de l'Arme ».



Une première au profit du Musée de l'Infanterie



Le 7 décembre 2006, à l'amphithéâtre LACOSTE de l'Ecole Militaire à Paris, s'est tenue une conférence qui fut un événement, car, pour la première fois, l'Association des Amis du Musée de l'Infanterie, la Sabretache (association d'« amateurs » d'histoire militaire et de collectionneurs) et l'ANORI avaient joint leurs forces pour mieux faire connaître le Musée de l'Infanterie et l'histoire de l'Infanterie française dans toutes ses composantes.

Devant une audience particulièrement intéressée, parmi laquelle on notait la présence du général DECLETY, directeur de l'Ecole supérieure des ORSEM, le général DE DINECHIN, président de l'association « Souvenir de l'Armée d'Afrique », le lieutenant-colonel TOUVET, président de la Société des Amis du Mémorial des Chasseurs, et de représentants des conseils de la Sabretache, de l'AAMI et de l'ANORI, plusieurs orateurs se succédèrent.

Le lieutenant-colonel FICHET, président de l'ANORI, présenta l'Association et le Musée de l'Infanterie, indiquant notamment le programme des expositions temporaires qui se dérouleront durant l'année 2007.

M. ROSEAU fit l'historique de la Sabretache et décrivit ses activités avant de présenter le conférencier, le lieutenant-colonel RENAUD, président du Centre d'Histoire Militaire et d'Etudes de Défense Nationale (CHMEDN) de Montpellier et administrateur de l'AAMI.

Au cours de sa conférence, le lieutenant-colonel RENAUD, qui avait pris pour titre de son exposé « Présentation de l'Infanterie au Musée de l'Arme », procéda à une véritable visite des salles du Musée de l'Infanterie en prenant comme fil directeur les effectifs de l'Infanterie au cours de l'histoire et sut captiver l'auditoire, qui posa ensuite nombre de questions démontrant ainsi l'intérêt de la soirée.

A l'issue de la conférence, le général TRICOIRE dédicça son livre « Mourir à Saint Loup » et le colonel JENOUDET son ouvrage « Fantassin sous la Mitraille » (Prix Raymond Poincaré 2006).

M. Denys CHAPPEY, administrateur chargé de la communication de l'AAMI et trésorier de l'ANORI, et Madame TAPIE, administrateur de la Sabretache, ont assuré une large part de la préparation de cette manifestation et méritent d'en être félicités.

Devant la satisfaction des présents, l'AAMI, la Sabretache et l'ANORI ne s'arrêteront pas en si bon chemin et envisagent déjà d'organiser une nouvelle conférence pour œuvrer ainsi ensemble au rayonnement du Musée de l'Infanterie et de l'Arme.





Conférence à Londres sur les réserves



Le 2 octobre 2006, à Londres, le Royal United Services Institute for Defense and Security Studies (RUSI) a organisé une conférence sur le thème « le rôle des forces de réserve à un moment de transformation militaire ». Cette conférence s'inscrivait dans le cadre d'un programme soutenu par la Fondation WESTMINSTER, qui a pour but de mener des études comparatives sur les réserves dans des pays d'Asie, d'Europe, du Moyen-Orient et d'Amérique du Nord et qui comporte également des séminaires sur des pays spécifiques. Le résultat de ces travaux fera l'objet d'une publication.

Parmi les orateurs de cette conférence figuraient le major general duc de WESTMINSTER, sous-chef d'état-major de la défense britannique (Réserves et cadets), le major general TAGUBA, chef adjoint des réserves de l'armée de Terre américaine, le major general PETRAS, chef des réserves et des cadets du Canada et président du CFRN, le colonel KNIGHT, chef adjoint de la division de la politique des réserves australiennes, le capitaine de vaisseau MAC NARY, président de la CIOR, et le lieutenant-colonel FICHET, secrétaire général de l'UNOR et président de l'ANORI.

Intervenant sur le thème « quels sont les avantages de forces de réserves reflétant la société dont elles sont issues et cela doit-il être un point clé » à la demande du RUSI, le lieutenant-colonel FICHET démontra l'importance des réservistes pour l'entretien du lien société civile – forces armées et la promotion de l'esprit de défense. Il expliqua leur rôle dans l'information du public, le recrutement, la reconversion, le soutien aux unités militaires, l'accomplissement du devoir de mémoire et le maintien d'une présence des forces armées dans les « déserts militaires ». Au plan opérationnel, il souligna les compétences particulières des réservistes dans le domaine de la défense territoriale des opérations civilo-militaires et de lutte anti-terroriste. Il présenta aussi la fonction de correspondant défense des conseils municipaux français. Il insista aussi sur le rôle irremplaçable des associations de réservistes.

La publication du rapport final du RUSI sur les réserves est attendue avec intérêt.



Premières Rencontres Internationales sur la Mémoire Partagée « A la repentance, je préfère la réconciliation sincère »



Les 26 et 27 octobre 2006, à Paris, au siège de l'UNESCO, se sont tenues, à l'initiative de M. MEKACHERA, ministre délégué aux Anciens Combattants, les premières rencontres internationales sur la mémoire partagée, qui ont vu 24 pays étrangers venir débattre sur la transmission de la mémoire vers les jeunes et sur la reconnaissance due aux Anciens Combattants. Les lieutenants-colonels FICHET et ORSINI et le colonel DALLEAU y ont représenté l'ANORI.



Avec l'objectif affiché de « promouvoir la Paix durable entre les peuples », il s'agissait de permettre aux participants d'échanger leurs propres expériences sur la façon dont la mémoire des conflits du XXème siècle est transmise dans leur pays et d'affermir des relations permettant une meilleure connaissance réciproque. Dans son allocution d'ouverture, M. MEKACHERA a exposé que « le principe de la « mémoire partagée » consiste donc à mettre en valeur notre histoire commune, à partager nos expériences, à comparer nos savoir-faire, à nous adresser aux générations futures. Cette démarche s'effectue, bien entendu, dans le respect total de nos histoires respectives, souvent complexes. Elle se veut totalement respectueuse envers les identités nationales et les choix politiques de chaque pays ».

Pendant deux journées, les participants ont pu assister à trois tables rondes :

- « de la reconnaissance à la réparation » (prise en charge des psychotraumatismes de guerre, appareillage des invalides de guerre et reconversion des combattants) ;
- « faire vivre les traces du passé » (honorer les combattants et victimes des conflits, mettre en valeur les lieux de mémoire) ;
- « témoigner pour l'avenir » (transmettre la mémoire aux jeunes générations, recueillir les témoignages, conserver les écrits).

En outre, une visite de l'Institution Nationale des Invalides a permis de prendre conscience du travail remarquable de cet organisme.

La cérémonie de ravivage de la Flamme fut aussi un grand moment.

C'est Mme Michèle ALLIOT-MARIE, ministre de la défense, qui a tiré les conclusions de ces rencontres. Une phrase simple et claire a résumé son intervention et a exprimé son message essentiel : « A la repentance, je préfère la réconciliation sincère ».

Ce principe doit éclairer et guider l'action des réservistes.



Activités de l'ANORI



Attachée à sa mission, l'ANORI est présente dans nombre d'activités, d'événements, de colloques, de cérémonies etc., afin d'y assurer la représentation des réservistes de l'Infanterie. Depuis la dernière Saint Maurice, elle a ainsi été représentée :

Septembre 2006 :

- Le 18 septembre 2006, à la cérémonie du 60ème anniversaire de la mort du général GOURAUD, à l'initiative du Souvenir Français, par le lieutenant-colonel FICHET,
- Le 21 septembre 2006, à la cérémonie de ravivage de la Flamme par l'Association Nationale des Transmissions, par le lieutenant-colonel FICHET et le colonel BIGOT,
- Le 24 septembre 2006, en la cathédrale Saint-Louis des Invalides, à la célébration de la Messe du 300ème anniversaire de la consécration de l'église des soldats, par le lieutenant-colonel FICHET et le colonel DALLEAU,
- Le 25 septembre 2006, aux Invalides, à la cérémonie nationale de la Journée nationale d'hommage aux harkis et aux autres membres des formations supplétives, par les lieutenants-colonels FICHET et PRIEUR et les colonels BIGOT et DALLEAU,
- Le 27 septembre 2006, à la cérémonie de ravivage de la Flamme par le Conseil Supérieur de la Réserve Militaire à l'occasion de la Journée Nationale du Réserviste, par les lieutenants-colonels FICHET et PRIEUR, les colonels BIGOT et MARTIN et le lieutenant BOLVIN,
- Le 28 septembre 2006, au Centre d'Etudes Stratégiques Aérospatiales, à la remise par les secteurs de Paris de l'ANORAA et de l'ANSORAA des images numérisées de l'Opération 700 SUEZ 1956 au Service Historique de la Défense, dans le cadre de la JNR, par le lieutenant-colonel FICHET,
- Le 29 septembre 2006, au cocktail offert par le général gouverneur militaire de Paris pour le lancement de la journée nationale du réserviste, par les lieutenants-colonels FICHET et PRIEUR, le colonel MARTIN, le chef de bataillon PERNELLE et le 1ère classe CHAPPEY,
- Le 30 septembre 2006, dans les manifestations de la Journée Nationale du Réserviste, partout en France, par de nombreux membres de l'ANORI,



Octobre 2006 :

- Le 2 octobre 2006, à Londres, à la conférence du Royal United Services Institute for Defence Studies sur « le rôle des forces de réserve à une période de transformation militaire », par le lieutenant-colonel FICHET,
- Le 4 octobre 2006, à la cérémonie de remise des insignes d'officier de la Légion d'Honneur au lieutenant-colonel EZEGHIAN, commissaire aux comptes de l'UNOR et de l'ASUNOR, par le lieutenant-colonel FICHET et le chef de bataillon PERNELLE,
- Le 6 octobre 2006, à la réunion du conseil d'administration de l'ASUNOR, que préside le colonel REVAULT D'ALLONNES, par le lieutenant-colonel FICHET, le chef de bataillon PERNELLE et le colonel MARTIN,
- Le 6 octobre 2006, à la réunion du Bureau national de l'UNOR, par le lieutenant-colonel FICHET, le chef de bataillon PERNELLE et le colonel MARTIN,
- Le 7 octobre 2006, à la réunion du Comité opérationnel de l'UNOR, par le lieutenant-colonel FICHET,
- Le 7 octobre 2006, aux Journées de la Police Nationale, par le lieutenant-colonel FICHET,
- Le 9 et 10 octobre 2006, au 3^{ème} Forum stratégique franco-allemand organisé par l'IFRI, la Fondation KONRAD ADENAUER et la Délégation aux Affaires Stratégiques, par le lieutenant-colonel FICHET,

- Le 12 octobre 2006, au Cercle National des Armées, au vernissage de l'exposition des œuvres de Henri GAULT, peintre officiel des Armées, par le lieutenant-colonel FICHET et le 1^{ère} classe CHAPPEY,
- Le 18 octobre 2006, au Sénat, au dîner-débat sur « les entreprises françaises dans les pays en sortie de crise » organisé par l'ANRAT, que préside le colonel LHERMITTE, membre de l'ANORI, par les lieutenants-colonels PRIEUR et QUAZZOLLA, les colonels BIGOT, MARTIN et REVAULT d'ALLONNES, le chef de bataillon TECHE, le capitaine BOYER, le lieutenant BOLVIN et le 1^{ère} classe CHAPPEY,
- Le 19 octobre 2006, à la conférence des présidents de l'ANRAT, par le lieutenant-colonel FICHET,
- Les 26 et 27 octobre 2006, aux 1^{ères} rencontres internationales sur la mémoire partagée, par les lieutenants-colonels FICHET et ORSINI et le colonel DALLEAU,
- Les 28 et 29 octobre 2006, au Raid-Commando Côte d'Or, qu'organise le capitaine MURANO, membre de l'ANORI, par le colonel IRLINGER et le chef de bataillon LANTZ,
- Le 30 octobre 2006, à Avignon, à la remise par le président du Conseil général de Vaucluse de son drapeau à l'Association des Officiers de Réserve de Vaucluse, par le lieutenant-colonel FICHET,



Novembre 2006 :

- Du 3 au 4 novembre 2006, à Strasbourg, à la rencontre des présidences des associations de réservistes allemandes et françaises VdrBw – UNOR – FNASOR, par le lieutenant-colonel FICHET et le colonel LHERMITTE,
- Le 6 novembre 2006, au ravivage de la Flamme, par la Fraternelle internationale des casques bleus et les sections de Paris 5^{ème} et de Drancy de l'UNC, par le lieutenant-colonel FICHET,
- Le 11 novembre 2006, à la cérémonie nationale de commémoration de l'armistice de 1918 à l'Arc de Triomphe, par le lieutenant-colonel PRIEUR, les colonels BIGOT, DALLEAU et MANDRY et le 1^{ère} classe CHAPPEY,
- Le 11 novembre 2006, à la réception offerte par le ministre de la défense et le ministre délégué aux Anciens Combattants à l'occasion du 88^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918 par les lieutenants-colonels FICHET, PRIEUR et ORSINI, les colonels BIGOT, MANDRY et DALLEAU, le chef de bataillon PERNELLE et le 1^{ère} classe CHAPPEY,
- Le 11 novembre 2006, à la veillée solennelle à l'Arc de Triomphe par le 1^{ère} classe CHAPPEY et le lieutenant ARVEILLER,
- Le 12 novembre 2006, à la cérémonie de ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe par la Confédération Nationale des Anciens de la Défense, que préside le colonel DALLEAU, administrateur de l'ANORI, par le lieutenant-colonel FICHET,
- Le 13 novembre 2006, à l'Hôtel de Ville de Paris, à la présentation à la Presse de la base de données des Morts parisiens pour la France au XX^{ème} siècle, par le lieutenant-colonel FICHET,
- Le 17 novembre 2006, à la rencontre entre la Fédération Française de Tir, l'UNOR et la FNASOR, par le lieutenant-colonel FICHET,
- Le 17 novembre 2006, à l'assemblée générale et au conseil d'administration de l'ASUNOR, que préside le colonel REVAULT D'ALLONNES, par le lieutenant-colonel FICHET, les colonels MARTIN et LHERMITTE et le chef de bataillon PERNELLE,
- Le 17 novembre 2006, à la réunion du Bureau national de l'UNOR, par le lieutenant-colonel FICHET, les colonels MARTIN et LHERMITTE et le chef de bataillon PERNELLE,
- Le 18 novembre 2006, à la cérémonie du conseil d'administration de l'UNOR, par le lieutenant-colonel FICHET, les colonels IRLINGER, LHERMITTE et MARTIN, le chef de bataillon PERNELLE et le capitaine MURANO,
- Le 18 novembre 2006, à l'assemblée générale de l'UNOR, par les lieutenants-colonels FICHET, PRIEUR et CLICQUOT DE MENTQUE, les colonels IRLINGER, LHERMITTE et MARTIN, le chef de bataillon PERNELLE et le capitaine MURANO,

- Le 19 novembre 2006, à la cérémonie du souvenir au mémorial de la France Combattante du Mont Valérien, par le lieutenant-colonel FICHET, le lieutenant BIOCHE, le sous-lieutenant ANDRE et le caporal RABIA,
- Le 21 novembre 2006, à la réception offerte par Son Excellence l'ambassadeur de Grèce et l'attaché de défense, à l'Ambassade de Grèce à l'occasion de la fête des forces armées helléniques par le lieutenant-colonel FICHET,
- Le 21 novembre 2006, à la cérémonie donnée sous l'Arc de Triomphe à l'occasion de la visite d'Etat en France de sa majesté NORODOM SIHAMONI, Roi du CAMBODGE, par le 1^{ère} classe CHAPPEY,
- Le 23 novembre 2006, au colloque « La France face aux nouvelles formes de guerre : prévention et riposte » organisé par l'ANOCR, par le lieutenant-colonel FICHET,
- Le 24 novembre 2006, aux premières rencontres entre les associations de réservistes de l'armée de Terre et les CIRAT, par les lieutenants-colonels FICHET et PRIEUR, et les colonels BLOCK et LHERMITTE
- Le 25 novembre 2006, à la réunion de la Commission consultative des réservistes de l'armée de Terre, par les lieutenants-colonels FICHET et PRIEUR, les colonels BLOCK, LHERMITTE et MARTIN et le chef de bataillon PERNELLE,
- Le 28 novembre 2006, au Sénat, à la remise de la médaille d'or de l'association des Villes Marraines au Général REMY, ancien délégué au patrimoine de l'Armée de l'Air, par le lieutenant-colonel FICHET,

Décembre 2006 :

- Le 5 décembre 2006, à la cérémonie de la journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie par les lieutenants-colonels PRIEUR et ORSINI et le colonel DALLEAU,
- Le 5 décembre 2006, à la cérémonie du ravivage de la Flamme pour la journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en AFN, par le lieutenant-colonel PRIEUR et le colonel DALLEAU,
- Le 6 décembre 2006, à la réunion du conseil d'administration de l'ANRAT, par le lieutenant-colonel FICHET et le chef de bataillon PERNELLE,
- Le 8 décembre 2006, à la réunion du Bureau national de l'UNOR, par le lieutenant-colonel FICHET, les colonels LHERMITTE et MARTIN et le chef de bataillon PERNELLE,
- Le 9 décembre 2006, à la cérémonie du ravivage de la Flamme pour la Sainte Barbe sous l'Arc de Triomphe, par le 1^{ère} classe CHAPPEY,
- Le 9 décembre 2006, aux Invalides aux cérémonies de la Sainte Barbe des artilleurs, par le lieutenant-colonel FICHET.



Date à retenir : La Saint Maurice 2007



En considération du succès de la formule mise en place avec les camarades de la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés pour célébrer conjointement la Saint Maurice et la Sidi Brahim, la Saint Maurice 2007 de l'ANORI se déroulera selon le programme suivant :

- vendredi 14 septembre 2007 : ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe,
- samedi 15 septembre 2007 : cérémonies à Vincennes et buffet amical avec les Chasseurs,
- dimanche 16 septembre 2007 : messe de la Saint Maurice en la Chapelle de l'Ecole Militaire et repas de cohésion.

Une invitation et un bulletin d'inscription seront diffusés en temps utile avec le programme définitif.

Notez déjà les dates dans vos agendas !





Un membre de l'ANORI à la tête de l'UNOR : le colonel Philippe LHERMITTE élu président.

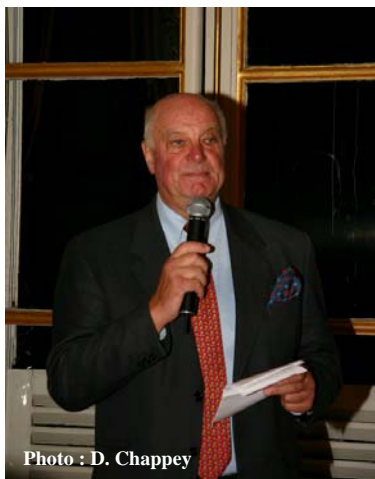


Photo : D. Chappey

Le colonel LHERMITTE,
nouveau président de l'UNOR

Le 13 janvier 2007, dans le cadre de la mise en œuvre de ses nouveaux statuts, l'UNOR (qui a conservé son sigle mais s'appelle désormais Union nationale des officiers de réserve et organisations de réservistes) a procédé à l'installation de son nouveau conseil d'administration, lequel a élu son président et son bureau.

C'est le colonel Philippe LHERMITTE, président de l'ANRAT (dont il a depuis quitté la présidence), qui a été élu président de l'UNOR. Chasseur à pied (il a présidé la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés), officier linguiste (il est ancien président de l'ANOLIR), le colonel LHERMITTE a servi trois fois en OPEX. Après avoir été conseiller réserve à l'Inspection de l'armée de Terre, il est maintenant chargé de mission auprès du général commandant la RTNE. Il est chevalier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre national du Mérite.

L'ANORI est fière de voir l'un de ses membres exercer désormais la fonction de président de l'UNOR et l'asure de son soutien et de sa fidélité, car l'ANORI est depuis sa création membre de l'UNOR à laquelle elle a déjà fourni un président (le colonel VIENNE) et plusieurs secrétaires généraux et membres du Bureau national (colonel GARDEUR, colonel MONTEROU, lieutenant-colonel HUOT, colonel ENCLOS, lieutenant-

colonel FICHET, colonel IRLINGER, chef de bataillon PERNELLE, notamment). Au sein du Bureau national de l'UNOR, le colonel Philippe MARTIN a été renouvelé dans ses fonctions de secrétaire adjoint.

Ayant décidé de ne pas solliciter le renouvellement de leur mandat de membres du Bureau national après de longues années de service et pour favoriser le renouvellement de cadres de l'Union, le lieutenant-colonel Patrice FICHET a été nommé secrétaire général honoraire et le chef de bataillon Michel PERNELLE trésorier général honoraire. Ils continueront tous deux à servir l'UNOR sous d'autres formes et restent bien entendu actifs à l'ANORI.

L'UNOR est l'organisation représentative des réservistes au plan interarmées et est aujourd'hui plus nécessaire que jamais comme fédération des associations d'O.R. et de réservistes. Elle peut compter sur la fidélité de l'ANORI et sur son engagement.



Conseil de Région Ile de France de l'UNOR Passation de relais entre deux membres de l'ANORI : le colonel Philippe MARTIN succède au lieutenant-colonel Patrice FICHET



C'est désormais le colonel Philippe MARTIN, président de l'Association des Officiers de Réserve du Val de Marne et administrateur de l'ANORI, qui préside le conseil de région Ile de France de l'UNOR, poste dans lequel il succède au lieutenant-colonel Patrice FICHET, qui a été élu président honoraire.

Même si la région Ile de France n'a plus de régiment d'Infanterie sur son territoire, les réservistes de l'Infanterie y tiennent une place importante dans les états-majors nationaux, régional et départementaux, ainsi que dans le mouvement associatif des réserves au sein des associations territoriales.

Il est à signaler que le chef de bataillon Fernand-Paul BERTHENET a été élu vice-président du conseil de région Ile de France de l'UNOR au titre du département de la Seine-Saint-Denis.

Quant au lieutenant-colonel Paul PRIEUR, c'est sans coup férir qu'il a été réélu vice-président du conseil de région, au sein duquel siègent également deux autres membres de l'ANORI : le lieutenant-colonel Jean SENTIER et le chef de bataillon Christian TRUCHI.

Une fois de plus, par leur engagement dans les structures interarmées de l'UNOR, les membres de l'ANORI prouvent leur dévouement au service des réserves et de la défense.



Un nouveau président pour l'ANRAT : le colonel (R) Pierre BAYLE



Le conseil d'administration de l'Association Nationale des réserves de l'Armée de Terre a procédé à l'élection de son nouveau président en remplacement du colonel LHERMITTE, qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat.

C'est le colonel Pierre BAYLE qui a été élu pour lui succéder. Cavalier, ORSEM vice-président de l'ANORABC « Saumur », il aura la tâche de conduire l'ANRAT dans une période difficile pour l'armée de Terre et ses réserves. L'ANORI lui apporte son soutien dévoué pour faire progresser l'ANRAT et rayonner l'armée de Terre.



L'ANORI et ses Membres



NOUVEAUX ADHÉRENTS :

- Chef de bataillon Olivier PICAMOLES, Infanterie métropolitaine, médaille des services militaires volontaires.
- Chef de bataillon Fernand-Paul BERTHENET, Troupes de Marine, chevalier de la Légion d'Honneur, Croix du Combattant, Médaille des Services Militaires Volontaires, Vice-président de l'Association des Officiers de Réserve de la Seine Saint-Denis et du Conseil de Région Ile de France de l'UNOR.
- Chef de bataillon Christian TRUCHI, Troupes de Marine, Officier de l'Ordre national du Mérite, Croix de la Valeur Militaire, Croix du Combattant volontaire, médaille des Services Militaires Volontaires, chevalier des palmes académiques, secrétaire trésorier de l'Association des Officiers de réserve de l'Essonne.

MEMBRES BIENFAITEURS :

- 1^{ère} classe Claude SALLIN
- Chef de bataillon Olivier PICAMOLES

A L'HONNEUR :

- Notre camarade, le colonel Jérôme DRILHON s'est vu attribuer la médaille d'or des services militaires volontaires à titre exceptionnel.
- Cette médaille a été décernée à titre normal au colonel Philippe LHERMITTE, président de l'ANRAT.
- Le chef de bataillon Michel PERNELLE, président honoraire de l'ANORI, a reçu la médaille de l'ANRAT, dont il est le vice-président fondateur.

ASSOCIATION NATIONALE DES RESERVISTES DE L'INFANTERIE A.N.O.R.I.

Président : LCL Patrice FICHET

Vice-président : LCL Paul PRIEUR

Secrétaire Général : SLT Cyril ANDRE

Secrétaire Général Adjoint : CBA Guy PETER

Trésorier : 1^{ère} classe Denys CHAPPEY

Présidents honoraires : COL Maurice FRONTEAU, COL Jacques BIGOT, CBA Michel PERNELLE

Composition et mise en page du bulletin : SLT Cyril ANDRE

Siège : 12, rue Marie Laurencin – 75012 PARIS

Adresser la correspondance au président

Lieutenant-Colonel Patrice FICHET- 33, rue du Maréchal Joffre – 92700 COLOMBES

Site Internet : <http://anorinfanterie.free.fr>